

Rapport stratégique annuel sur la mise en œuvre et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)

2018/2279(INI) - 04/03/2019 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du développement et la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire ont adopté le rapport d'Eleni THEOCHAROUS (ECR, CY) et Francesc GAMBUS (PPE, ES) sur le rapport stratégique annuel sur la mise en œuvre et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), conformément à la procédure avec commissions conjointes, prévue à l'article 55 du Règlement du Parlement.

Les députés ont rappelé que l'Agenda 2030 pour le développement durable avait été adopté lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, le 25 septembre 2015. L'Agenda représente une vision ambitieuse d'un monde plus prospère, plus inclusif et plus résilient, fondé sur les valeurs fondamentales de l'Union que sont la démocratie, la participation, la bonne gouvernance, la justice sociale, la solidarité, la durabilité et le respect de l'État de droit et des droits de l'homme.

Toutefois, la réalisation des ODD représente un défi, et les 17 objectifs et 169 cibles nécessitent une coordination entre l'UE et ses États membres, le Parlement européen, les parlements nationaux et les autorités régionales et locales, ainsi qu'une approche de gouvernance à plusieurs niveaux, fondée sur un engagement actif et à large assise des secteurs public, privé et de la société civile.

Leadership européen pour des valeurs universelles dans un cadre multilatéral

Les députés se sont félicités du document de réflexion de la Commission intitulé "Vers une Europe durable d'ici 2030", qui présente trois scénarios sur la manière dont l'UE pourrait faire progresser les ODD. Ils se sont prononcés en faveur du premier scénario, qui propose une stratégie globale pour la mise en œuvre des ODD par l'UE et les États membres. Le rapport a souligné que la mise en œuvre des ODD devrait devenir le modèle économique global à long terme de l'UE pour succéder à l'actuelle stratégie Europe 2020.

L'Union devrait renouveler son engagement à jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ODD, et l'engagement politique devrait donc se refléter dans le cadre financier pluriannuel (CFP) pour 2021-2027.

Renforcer l'action stratégique de l'UE en vue d'atteindre les objectifs mondiaux

Le rapport a invité la Commission à procéder à une analyse des lacunes des politiques existantes et de leur mise en œuvre afin d'identifier les domaines critiques de synergies et d'incohérences. La Commission devrait définir clairement les mesures à prendre d'ici à 2030 en termes de politiques et de législation, de statistiques et de collecte de données ventilées, ainsi que de gouvernance et de mise en œuvre, afin d'établir, d'ici à la fin de 2019, une stratégie globale pour la réalisation du Programme 2030.

Les députés ont souligné la nécessité d'établir clairement des indicateurs, des repères et des objectifs communs et d'évaluer les efforts à déployer pour parvenir aux buts et objectifs fixés. Ils ont insisté sur l'importance de garantir la justice et la transparence fiscales, de lutter l'évasion et la fraude fiscales, d'éradiquer les flux financiers illicites et les paradis fiscaux et d'accroître la mobilisation des ressources intérieures pour financer le programme à l'horizon 2030.

Cohérence des politiques, coordination et intégration des ODD

Le rapport a souligné l'importance d'une meilleure coordination et d'une meilleure coopération entre et au sein des organes décisionnels, des différentes organisations et des parties prenantes concernées, et s'est félicité de l'adoption du rapport de la Commission de 2019 sur la cohérence des politiques pour le développement (CPD). La Commission a été invitée à adopter un plan d'action de suivi en ce sens. En outre, les députés ont souhaité que la CPD soit discutée au niveau du Conseil européen afin de donner une impulsion à la mise en œuvre de ses mécanismes dans la poursuite des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable, et que les institutions européennes fassent preuve de leadership et adaptent leur propre gouvernance pour permettre l'intégration des ODD.

Ils ont rappelé que, selon les estimations des Nations unies, des investissements annuels de 5 à 7 billions de dollars des États-Unis sont nécessaires pour réaliser les ODD ont donc insisté sur la nécessité de mobiliser les investissements, se félicitant du potentiel du plan d'investissement extérieur de l'UE dans ce domaine.

Rapports nationaux volontaires et rapports de l'Union en vue du Forum politique de haut niveau des Nations unies pour le développement durable 2019

Les députés ont demandé à la Commission de procéder à une analyse régulière des VNR des États membres afin d'évaluer les progrès et les bonnes pratiques. Ils ont en outre demandé une analyse des VNR des pays les moins avancés afin d'identifier les besoins, de combler les lacunes et de renforcer le soutien et la coopération, et de coopérer étroitement au sein de l'OCDE pour mettre au point des mécanismes d'examen par les pairs permettant de mettre en œuvre avec succès les stratégies de mise en œuvre des ODD.

Il est rappelé que le Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable se réunira en septembre 2019 au sommet pour faire le point sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans son ensemble et au niveau ministériel en juillet 2019, pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation de six des ODD puis chaque année afin d'examiner les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs non examinés lors de l'examen thématique 2019.

Les députés ont appuyé l'engagement de l'Union à mener à bien un examen volontaire lors du Forum de haut niveau sur la politique de sécurité et de défense, et attendent de l'Union qu'elle joue un rôle de premier plan lors du sommet. Ils ont noté que les progrès réalisés par les États membres varient en fonction, entre autres facteurs, des objectifs et cibles prioritaires nationaux en question. Les objectifs et cibles prioritaires nationaux étant étroitement liés entre eux, une approche systémique intégrée et globale de leur mise en œuvre devrait être suivie.